



Fraction de Commune
L'Orient

ASSEMBLEE GENERALE DE LA FRACTION DE COMMUNE DE L'ORIENT

MARDI 25 AVRIL 2023 – HOTEL DE LA POSTE

Présence du Conseil Général : 39

Conseil exécutif : 4

Excusés : 8

Non excusés : 7

Ordre du jour :

1) Contrôle des présences

2) Assermentations

3) Préavis N°1 / 2023 - Réfection de la façade arrière et entretien de la façade ouest, Messidor, Rue des Amoureux 2

4) Préavis N°2 / 2023 – Réfection de la place devant Germinal, Rue Centrale 12, Grande salle & Rue Centrale 14

5) Propositions individuelles et divers

Madame Anne-Thérèse Bodenmann débute cette séance en remerciant chacun pour leur présence à cette assemblée générale.

Point 1. Contrôle des présences :

39 personnes présentes ce soir, 8 personnes excusées & 7 personnes non excusées. Le conseil exécutif est quant à lui représenté par 4 personnes.

Point 2. Assermentations :

Les personnes suivantes ont été assermentées ce soir : Mesdames Geneviève Spertini, Catherine Yersin, Christiane Zimmermann & Messieurs Marc Decrey, Alexandre Yersin.

Monsieur Luc Magnenanat quant à lui ne peut pas être assermenté pour le moment et n'a donc pas le droit de vote.

Point 3. Préavis N°1 / 2023 - Réfection de la façade arrière et entretien de la façade ouest, Messidor, Rue des Amoureux 2

Monsieur Georges Meylan prend la parole ce soir afin de nous présenter ledit préavis.

La commission composée de Messieurs Alain Cretin, Michel Bodenmann & Georges Meylan s'est réunie le 12 avril afin d'en assurer son mandat.

Le Conseil exécutif était quant à lui représenté par Messieurs Pierre-Maurice Rochat et Raphaël Niffenegger.

Côté ouest :

Après 20 ans, un nettoyage complet semble être la meilleure des solutions. Un échafaudage sera donc nécessaire afin d'effectuer les travaux, nous en profiterons donc pour faire installer 3 ventilations de cuisine qui ont actuellement leur sortie en toiture et forment de la condensation selon les saisons.

Côté Nord :

Des problèmes de condensations et de moisissures sont apparus. Il sera préférable de remplacer le doublage prévu de la façade ardoise eternit tel que mentionné dans le préavis par un habillage en aluminium type prefa siding X. Bien que plus cher de 1'210.50.- cette modification réduira le risque de salissures et en facilitera l'entretien.

A noter que les subventions ne sont pas prises en compte dans ce montant. Toutes les démarches administratives seront quant à elles faites par l'entreprise Alain Ruschetta Sàrl au Sentier.

Une fluctuation du prix ainsi qu'un retard de livraison sur la matière première est possible au vu du marché mondial actuel. Le prix de la main d'œuvre et quant à lui maintenu.

Acceptation du préavis selon les points ci-dessous :

1. Autorise le Conseil Exécutif à effectuer les travaux de réfection et l'isolation de la face arrière du bâtiment Messidor, chemin des amoureux 2
2. Alloue dans ce but un crédit de 115'169.-
3. Autorise le conseil exécutif à prélever la somme de 55'169.90.- sur le compte courant BCV T0752.02.80
4. >Autorise le conseil exécutif à emprunter la somme de 60'000.00.- dans le cadre du plafond d'endettement de 4 millions pour la législature 2021-2026
5. Autorise le conseil exécutif à effectuer les travaux de nettoyage de la façade ouest du bâtiment Messidor, Rue des amoureux 2
6. Alloue dans ce but un crédit de 14'523.80.-
7. Autorise le Conseil Exécutif à prélever la somme de 14'523.80.-sur le compte courant BCV T0752.02.80

Monsieur Pierre-André Golay se demande si on peut estimer le montant de la subvention ? Monsieur Pierre-Maurice Rochat prend la parole afin de répondre au mieux et en expliquant qu'il s'agit d'une fourchette ce qui représenterait donc un montant compris entre 10'000 et 15'000 milles francs.

Monsieur Eric Rochat prend la parole afin de savoir si on attend les subventions avant de débiter les travaux ?

Monsieur Pierre-Maurice Rochat informe que nous devons faire toutes les démarches administratives avant de débiter les travaux et cela peut prendre du temps.

Monsieur Bernard Jolliet prend la parole afin de demander si la façade nord sera de la même couleur ?

Monsieur Georges Meylan informe que la couleur sera similaire. Monsieur Pierre-Maurice Rochat ajoute que la commune devra donner son accord.

L'assemblée a accepté hormis une abstinence l'autorisation d'exécuter les travaux selon les points du préavis ci-dessus.

Point 4. Préavis N°2 / 2023 – Réfection de la place devant Germinal, Rue Centrale 12, Grande salle & Rue Centrale 14

Monsieur Jean-Pierre Jaccard prend la parole afin de nous présenter ledit préavis. La commission composée de Mesdames Danielle Flaction, Monique Busset & Messieurs Bernard Jolliet et Jean-Pierre Jaccard se sont rencontrées à deux reprises afin d'en assurer son mandat. Le Conseil Exécutif était quant à lui représenté par Messieurs Pierre-Maurice Rochat et Patrice Masson.

Lors de ces réunions plusieurs questions ont été soulevées et en voici un résumé sur les interpellations que vous pourriez avoir :

- Une dizaine de places en zones blanches limitées à 3h sauf jours fériés et week end seront réservées aux clients de l'épicerie.
- Les parents devront déposer leurs enfants sur le parking à l'ouest bâtiment et du parking du téléski. Ces derniers ont été informés par le Directeur des écoles.
- 7 places au lieu de 10 seront réservées aux locataires de l'immeuble Germinal
- Macarons pour les usagers de la grande salle ? actuellement tout est en discussion et nous ne sommes qu'à la phase de projet.
- Qui est propriétaire de la parcelle du téléski : Le Village de l'Orient
- Création d'une zone de parking à cet emplacement ? oui comme actuellement
- Qu'en est-il légalement du droit de servitude à cheval entre les 2èmes et 3èmes garages ? En discussion avec le promoteur et la Chorale de l'Orient.
- Droit de servitude de la coop devant la grande salle ? la servitude est toujours d'actualité. Notons que les camions coop n'existent plus.
- Si la construction parcelle no 1031 de Madame Laurence Rochat se fait y aura-t-il un droit de passage ? travaux pris en charge et assumés par la Commune.
- Parking de substitution ? non
- Gendarmes couchés dans la zone de l'école ? impossible de répondre à la question
- Limiter la vitesse à 30km/h sur cette portion ? non. Le secteur ne correspond pas aux règles pour imposer cela.

Monsieur Jean-Pierre Jaccard termine en informant que le préavis tel que présenté est validé et approuvé par la commission.

A la suite de ce préavis qui a suscité un très grand nombre d'interrogation dont on n'en énuméra pas le détail mis à part le point suivant :

- Une place de parc devant l'épicerie pour les livraisons sera ajoutée. Monsieur Patrice Masson responsable du Préavis s'occupera de faire le nécessaire.

Madame Anne-Thérèse Bodenmann prend la parole afin de conclure avec le préavis qui a été accepté globalement par 27 voix contre 7 et autorise ainsi le conseil exécutif à :

- Effectuer les travaux de réfection de la place devant le bâtiment Germinal Rue Centrale 12 ainsi que la grande salle, Rue Centrale 14.
- Allouer dans ce but un de 60'000.- CHF
- Prélever la somme de 30'000.- CHF sur le compte courant BCV T0752.02.80
- Emprunter la somme de 30'000.- dans le cadre du plafond d'endettement de 4millions de la législature 2021-2026.

Point 5 : Propositions individuelles et divers

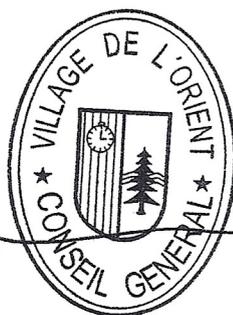
Monsieur Eric Rochat prend la parole et aimerait savoir si un état des dégâts des forêts à la suite du bostryche ainsi que la sécheresse a été fait ?

Monsieur Raphael Niffenegger responsable des forêts prend la parole et informe avoir pris contact avec le garde forestier Monsieur Christophe Piguet qui doit rendre son rapport prochainement à ce sujet.

Madame Anne-Thérèse Bodenmann clôt cette séance et annonce la prochaine assemblée qui aura lieu le mardi 20 juin 2023 à 20h à l'Hôtel de la Poste.

La Présidente :

Anne-Thérèse Bodenmann



La secrétaire :

Lynda Cabras

